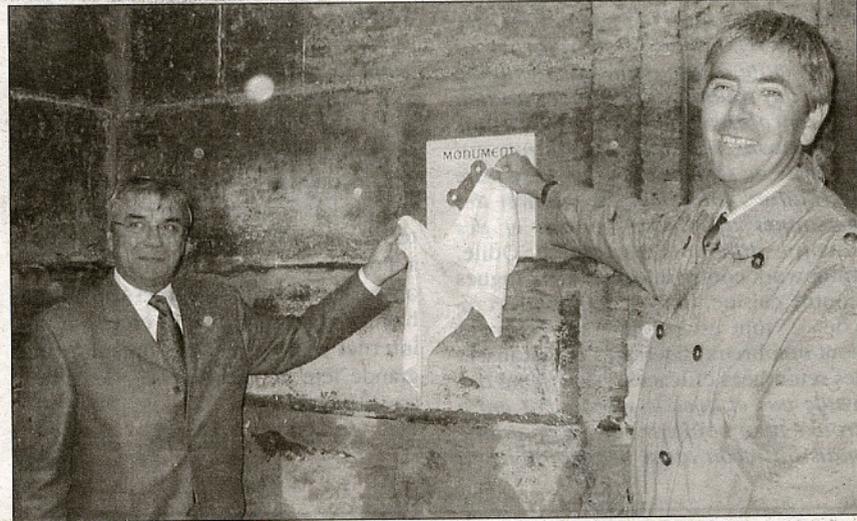


La Collégiale : un « Monument Historique » qui nécessite un gros entretien

Lundi dernier, malgré le froid et la pluie, élus et membres de l'association "Les amis de la Collégiale", se sont réunis sur le parvis de l'église pour l'inauguration de la plaque officielle des "Monuments Historiques". La Collégiale Notre-Dame est reconnue monument historique depuis 1920, mais cette plaque, acquise par les "Amis de la Collégiale" confirme officiellement cette reconnaissance. "C'est une grande satisfaction pour nous...cette plaque va déclencher, nous l'espérons, une prise de conscience", soulignait Yves Baudin, président de l'association dans son discours. Un espoir encouragé par le vif intérêt manifesté par les visiteurs lors des dernières journées du patrimoine. C'est que la Collégiale vaut le détour : construite petit à petit entre 1629 et 1898, elle possède un style unique, sobre et classique. "A priori, en France, elle n'a de point commun qu'avec la cathédrale de Nancy", ajoutait admirateur, Yves Baudin. Seulement voilà, un tel édifice demande aujourd'hui un entretien important. "Nous voulons aider à redorer son blason (...) nos moyens ne nous permettent pas de participer aux gros travaux qui deviennent urgents mais nous pouvons peut-être aider à

mobiliser les énergies pour stopper les dégradations, l'humidité intérieure qui nuit non seulement au bâtiment mais aussi à son mobilier", expliquait le président des "Amis de la Collégiale". Pour ce qui concerne l'intérieur de l'édifice, Yves Baudin a notamment souligné l'urgence par rapport à la statue de Saint-Fiacre, "le pauvre ne peut plus bêcher sans prendre le risque de voir son genou ou ses hanches tomber en poussière, et d'autres oeuvres (...) nous espérons que les quelques mois qui nous séparent de la prochaine saison touristique verront la concrétisation d'actions significatives". Le maire Michel Biard ne s'est pas montré insensible à cette sonnette d'alarme, "il est essentiel de préserver les traces de ce passé qui habite notre présent (...) et notamment ce patrimoine reconnu qu'est la Collégiale". Aussi, s'il a rappelé qu'il comptait sur "Les amis de la Collégiale" pour l'entretien du mobilier, Michel Biard a souligné l'urgence concernant la façade de l'édifice où les pierres sont fissurées. "Nous allons devoir agir rapidement et certainement poser des filets de sécurité en attendant de pouvoir entamer de véritables travaux. Ensuite, il faudra aussi



Lundi dernier, le maire et le président des "Amis de la Collégiale" découvraient fièrement la plaque officielle des "Monuments historiques".

s'attacher au parvis de l'église". La reconnaissance de la Collégiale en tant que Monument Historique est une véritable distinction mais il lui faudra désormais tenir son rang. En attendant, pour courtiser encore un maximum d'admirateurs, Notre-dame recevra le 24

octobre prochain. A partir de 20 h 30, "Les amis de la Collégiale" y organisent en effet un concert inédit et espèrent un public important pour la bonne cause de la Collégiale.